

CNW : CODE 67
PLUS SERVICE AUX HEBDOS
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Programme d'infrastructures Québec-Municipalités

INVESTISSEMENT DE 4 650 000 \$ À BLAINVILLE POUR LA MISE EN PLACE DE NOUVELLES INFRASTRUCTURES D'EAUX USÉES SOUS LE BOULEVARD DE LA SEIGNEURIE EST

Blainville, le 8 juillet 2010 – Le député de Vimont et whip adjoint du gouvernement, monsieur Vincent Auclair, annonce au nom du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, monsieur Laurent Lessard, que la Ville de Blainville bénéficiera d'une aide financière gouvernementale de 3 100 000 \$ pour la mise en place de nouvelles infrastructures d'eaux usées sous le boulevard de la Seigneurie Est. L'aide financière provient du *Programme d'infrastructures Québec-Municipalités* (PIQM).

Le projet de la Ville de Blainville prévoit la réduction des débordements des eaux usées vers la rivière des Mille-Îles. Il comprend principalement la construction d'une conduite de refoulement des eaux usées d'une longueur d'environ 2,5 kilomètres sous le boulevard de la Seigneurie Est ainsi que la mise en place d'un système de télémétrie pour la gestion des débits. Ces nouvelles composantes permettront d'acheminer directement les eaux usées arrivant au poste de pompage de la Seigneurie Ouest vers la station d'épuration de la Régie intermunicipale d'assainissement des eaux de Blainville et Sainte-Thérèse. Ces travaux contribueront à diminuer le nombre de débordements des eaux usées vers la rivière des Mille-Îles et à protéger l'environnement de ce secteur.

« Je me réjouis de la mise en œuvre de ce projet d'infrastructures qui répondra aux besoins actuels de la population de Blainville en réduisant la quantité et en améliorant la qualité des rejets d'eaux usées dans l'environnement. Au terme de ces travaux, la municipalité sera dotée d'infrastructures qui amélioreront la qualité de vie et la santé de la population. L'ensemble de ces interventions contribuera au mieux-être des citoyennes et citoyens et renforcera le pouvoir d'attraction de la municipalité », a déclaré le député Vincent Auclair.

La réalisation de ce projet nécessite un investissement admissible de 4 650 000 \$, en vertu du volet 1.4 du PIQM. Le gouvernement du Québec contribue au projet pour 3 100 000 \$ alors que la Ville de Blainville investit un montant de 1 550 000 \$. Ces investissements s'inscrivent dans le *Plan québécois des infrastructures*, qui prévoit plus de 42,6 milliards de dollars pour la période de 2009-2014, dont 3,7 milliards de dollars serviront au maintien et à la mise aux normes des infrastructures municipales.

Pour sa part, le maire de la Ville de Blainville, monsieur François Cantin, se réjouit de l'appui du gouvernement du Québec à la réalisation de ce projet, qui permettra à sa municipalité de renouveler ses infrastructures et de rehausser les services essentiels offerts à la communauté.

– 30 –

Source : Valérie Sauvé
Attachée de presse
Cabinet de la ministre de l'Éducation, du
Loisir et du Sport et ministre responsable
des régions de Laval, des Laurentides et
de Lanaudière
418 644-0664

Information : Caroline Saint-Pierre
Direction des communications
Ministère des Affaires municipales,
des Régions et de l'Occupation du territoire
418 691-2015